

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,
Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOÏPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230629-09-LECT

**PROGRAMMATION LECTURE PUBLIQUE 2023
ET PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DES P-A
PLAN D' ACTIONS 2023**

C. CABON expose :

Vu le schéma départemental de lecture publique,

Vu le projet de service et le réseau intercommunal de lecture publique,

Vu le projet de service du centre de ressources patrimoniales,

Considérant les dispositifs du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

La lecture publique constitue une compétence obligatoire des Départements. Au-delà de ce caractère réglementaire, le Département des Pyrénées Atlantiques a fait de la lecture publique et du développement des bibliothèques un enjeu majeur de sa politique culturelle, dont le cadre d'action est précisé au travers du schéma départemental de lecture publique.

La Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB) déploie dans le domaine de l'action culturelle, en vertu de ses compétences facultatives statutaires, un projet de lecture publique structurant un réseau intercommunal, en cohérence avec le schéma départemental de lecture publique.

La CCHB accorde donc une attention particulière à organiser la lecture publique en se rapprochant autant que faire des pôles d'équilibre, en tenant compte également de la topographie et du temps d'accès aux services. L'objectif est de réunir l'ensemble des bibliothèques du territoire au sein d'un réseau structuré en partenariat avec la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques.

Les objectifs de cette mise en réseau sont :

- d'offrir un service culturel commun et de proximité grâce à la collaboration de professionnels et de bénévoles, à la gratuité et un accès généralisé au multimédia
- de favoriser l'égal accès des populations à des ressources documentaires variées et de qualité, ainsi qu'à des propositions d'action culturelle, par un maillage cohérent du territoire.

Dans ce cadre, des partenariats structurés sont mis en place, matérialisés par des conventions définissant les modalités de fonctionnement et engagements réciproques, entre :

- la CCHB et le Conseil départemental 64 (Bibliothèque Départementale 64), (Cf annexe 1),
- la CCHB, les Communes et associations gestionnaires d'équipements.

Le Service Intercommunal de Lecture Publique a structuré avec le Centre de ressources patrimoniales, un programme d'actions 2023, concernant l'ensemble du réseau intercommunal de lecture publique.

Les éléments budgétaires liés à ce projet, et pour lequel une subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques est sollicitée, sont les suivants :

DEPENSES		RECETTES	
Action culturelle	32 583,68 €	Département 64	16 291, 84 €
Communication	4 600 €	Département 64	2 300 €

Transport	4 000€	Département 64	
Fonds spécifiques	1 000 €	Département 64	1 000 €
Fonds initial (Aren)	2 000 €	Département 64	2 000 €
		CCHB	20 591, 84 €
TOTAL	44 183, 68 €	TOTAL	44 183, 68 €

Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VALIDE le dépôt d'un dossier de demande de financement auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

- VALIDE la convention de partenariat avec le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

- AUTORISE le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet,

- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 juin 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé JLE

Signé BU

Jean-Luc ESTOURNES

Bernard UTHURRY